



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080008

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 8901
N/REF : 3/08/2025 0H43 C:000620 I:01499
V/REF : Contrat N°008901 du 24/08/2012

**SDC 'Résidence Brotteaux'
C/O FONCIA BOUVET BONNAMOUR
119, AVENUE MARECHAL DE SAXE
69003 LYON**

IMMEUBLE : RESIDENCE BROTTAUX
110 RUE BOILEAU
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N110 - LOCAL VIDE-ORDURES ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M.A. BERNON

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :
- 3 CONTAINERS DE 240 LITRES ET 1 LOCAL VIDE-ORDURES
2 FOIS L'AN.

OBSERVATION :
CE CONTRAT ANNULE ET REMPLACE NOTRE CONTRAT PLANIFIE N 330 EN VIGUEUR

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Septembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat
ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/09/2024

Prix de base du contrat : 136,30

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 01/2012	Valeur :	109,4
	Mois de l'indice de révision	: 08/2024	Valeur :	141,0



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080008

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 3 containers/local stockage	170,10	170,10
	TOTAL H.T.		170,10
	T.V.A. a 10,00%		17,01
	TOTAL T.T.C.En EURO		187,11

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.